

Note aux Rédactions

Mardi 14 septembre 2021



Travaux d'entretien Arrondissement de Cambrai

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

A compter du lundi 20 septembre 2021 et pour une durée de 5 jours (sous réserve des conditions climatiques et des aléas de chantier), le Département du Nord entreprendra des travaux de de colmatage des dégradations présentes en chaussées sur les sections suivantes :

- RD932 (chaussée Brunehaut) entre les communes de Reumont et de Le Cateau
- RD643 (route de Catillon) à Bazuel
- RD942 (rue du Quesnoy) entre les communes de Romeries et Escarmain
- RD960 entre les communes de Seranvillers et Niergnies
- RD15 entre les communes de Cantaing /Escaut, Noyelles /Escaut et Marcoing
- RD34 à Doignies
- RD15 (route de Bertry) à Clary
- RD98C (rue du Cimetière) à Busigny et (rue de Busigny) à Bertry
- RD92 à Proville et Cantaing/Escaut
- RD85 à Bermerain

Cette intervention s'effectuera à l'aide d'une émulsion suivie d'un gravillonnage permettant de redonner de l'étanchéité à la chaussée. Elle sera réalisée en régie par les agents de la Voirie.

Organisation des travaux :

Les travaux seront réalisés sous alternat de circulation.

Il est à noter que cette technique d'intervention, composée d'un liant et de gravillons, nécessite le passage d'une balayeuse quelques jours après l'application. **Aussi, la circulation peut s'avérer délicate à cause des gravillons non fixés. Une signalisation temporaire, composée d'une limitation de la vitesse à 50 km/h et d'une interdiction de dépasser, sera mise en place.**

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.